

Conseil Municipal du 21 mars 2026

Ordre du jour

1 - Élection du Maire

Rapporteur : Mme Janine PARISOT

2 - Création de postes d'Adjoints au Maire

Rapporteur :

3 - Élection des Adjoints au Maire

Rapporteur :

4 - Lecture et remise de la Charte de l'Élu Local

Rapporteur :

5 - Délégations données au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Rapporteur :

6 - Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du CCAS

Rapporteur :

7 - Election des administrateurs du CCAS

Rapporteur :

8 - Fixation des indemnités de fonction des élus

Rapporteur :

9 - Frais de représentation de Monsieur le Maire pour le mandat 2026-2032

Rapporteur :